

**OFFRE D’EMPLOI**

**Journalier/chauffeur temporaire – saison hivernale**

**Service des travaux publics**

**Exigences**

* Détenir un diplôme d’études secondaires « DES »;
* Posséder 1 année d’expérience pertinente;
* Être disposé à travailler le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine;
* Être disponible sur appel selon les conditions climatiques ou lors des urgences;
* Avoir une bonne capacité physique est nécessaire pour pouvoir accomplir ce travail;
* Détenir un permis de conduire valide classe 3 avec les mentions F et M;
* Détenir une expérience de 5 ans en conduite de machinerie lourde serait un atout;
* Posséder une expérience en mécanique de véhicules lourds serait un atout;
* Posséder des habiletés manuelles en menuiserie, plomberie et électricité serait un atout.

**Tâches**

Principale tâche

* Opérer les équipements de déneigement

Autres tâches (au besoin)

* Opérer la machinerie lourde ainsi que les équipements d’entretien;
* Assurer la réalisation des travaux publics municipaux tels que décrétés par le Conseil, le tout conformément aux normes en vigueur;
* Effectuer l’entretien et la réparation du réseau routier, des bâtiments et des infrastructures de la municipalité;
* Assister à l’entretien des réseaux d’aqueduc et d’égouts ainsi que des systèmes de traitement d’eau potable et des eaux usées;
* Effectuer toutes autres tâches connexes qui lui sont assignées par son superviseur.

**Conditions de travail**

Il s’agit d’un poste temporaire avec un horaire de travail hebdomadaire de 24 heures en présentiel et 16 heures de garde, sur appel pour la saison hivernale. Les conditions de rémunération seront établies en fonction de la politique en vigueur. À la suite de cet affichage, une banque de candidats qualifiés sera créée pour des besoins futurs.

**Rémunération**

La rémunération du personnel de la municipalité de Compton est établie par les échelles du *Recueil de gestion des ressources humaines* de la municipalité. Pour l’année 2023, l’étendue du taux horaire de la classe du présent poste est la suivante :

* Échelle salariale de 28,37$ – 32,99$/h\*

*\*Ces échelles salariales comprennent une prime hivernale de 2,50$/h pour la période du 1er novembre 2023 au 15 avril 2024.*

**Dépôt d’une candidature**

Les personnes souhaitant déposer leur candidature pour le présent poste doivent acheminer une lettre de présentation et un *curriculum vitae* à la direction générale aux coordonnées ci-dessous :

Municipalité de Compton

3 chemin de Hatley

Compton (Québec), J0B1L0

directiongenerale@compton.ca

NOTE : Ce poste est offert aux hommes comme aux femmes. Le genre masculin est employé pour seules fins d’alléger le texte.